

Image not found or type unknown



Panneau d'affichage sur terrain

Par **ALAIN011**, le **25/03/2022 à 13:32**

BONJOUR

Peut-on inscrire sur un même panneau 2 autorisations de déclarations préalable de travaux ?

MERCI

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indique que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]

Par **Bibi_retour**, le **25/03/2022 à 14:15**

Bonjour,

Ce n'est pas strictement interdit par le code de l'urbanisme mais en cas de contentieux le juge pourrait estimer que la double mention serait de nature à induire le tiers en erreur et ne ferait pas partir le délai de recours.

Pluôt que de vouloir faire des économies de bout de chandelle utilisez un panneau par autorisation.